



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(8)/2/Add.3
4 juillet 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

Huitième session

Madrid, 3-14 septembre 2007

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Programme et budget

PROGRAMME ET BUDGET

Note du secrétariat*

Additif

**Programme et budget pour l'exercice biennal 2008-2009:
Fonds supplémentaire**

Résumé

Le présent document rend compte des activités prévues et du montant estimatif des ressources correspondantes requises au titre du Fonds supplémentaire, pour examen par la Conférence des Parties à sa huitième session. Ces ressources sont demandées pour les activités inscrites au programme de travail du secrétariat que le budget de base ne suffira pas à financer.

* Le présent document a été soumis tardivement en raison de la tenue de consultations internes exhaustives.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. APERÇU DES ACTIVITÉS PROPOSÉES AU TITRE DU FONDS SUPPLÉMENTAIRE.....	1 – 8	3
A. Introduction.....	1 – 2	3
B. Orientation	3 – 6	3
C. Facteurs externes.....	7	5
D. Récapitulatif des ressources supplémentaires nécessaires, par programme.....	8	5
II. DESCRIPTIFS DES PROGRAMMES.....	9 – 10	7
A. Direction exécutive et administration		8
B. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, conseils juridiques et questions d'intérêt général		9
C. Science et technologie		17
D. Facilitation de la mise en œuvre		22
E. Relations extérieures et information		37
F. Services liés aux technologies de l'information et des communications.....		41
G. Services administratifs		43
III. CONCLUSIONS.....	11	44
<u>Annexe</u>		
Textes portant autorisation des activités du secrétariat		45

I. APERCU DES ACTIVITÉS PROPOSÉES AU TITRE DU FONDS SUPPLÉMENTAIRE

A. Introduction

1. Par sa décision 2/COP.1, la Conférence des Parties a adopté les règles de gestion financière de la Conférence des Parties, de ses organes subsidiaires et du secrétariat de la Convention. Conformément au paragraphe 9 de ces règles, le Secrétaire général de l'ONU a constitué un fonds supplémentaire. Dans le présent document, il est rendu compte des activités prévues et du montant estimatif des ressources requises au titre de ce fonds. Il convient de le lire concurremment avec le document ICCD/COP(8)/2/Add.1, qui donne une vue d'ensemble du budget-programme de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification pour l'exercice biennal 2008-2009, incluant le détail des propositions faites au titre du budget de base.
2. Un financement supplémentaire est demandé pour les activités inscrites au programme de travail du secrétariat pour l'exercice biennal 2008-2009 que le budget de base ne suffira pas à financer. On trouvera en annexe une liste des articles de la Convention et décisions de la Conférence des Parties portant autorisation de ces activités.

B. Orientation

3. Les activités proposées au titre du Fonds supplémentaire visent à faire progresser l'application de la Convention compte tenu des orientations stratégiques définies par la Conférence des Parties. C'est pourquoi, conformément à l'orientation générale du budget-programme présentée dans le document ICCD/COP(8)/2/Add.1, des ressources supplémentaires sont sollicitées pour: les tâches liées au service des organes créés en vertu de la Convention; les activités de promotion et de sensibilisation menées à la suite de l'Année internationale des déserts et de la désertification; l'aide à l'exécution d'activités prioritaires, y compris l'intégration des objectifs inscrits dans la Convention aux plans et stratégies de développement régionaux, sous-régionaux et nationaux pertinents et la promotion de la mise en œuvre synergique de la Convention; et l'aide à la gestion du savoir, y compris les modalités de suivi et d'évaluation et leur évolution, ainsi que la coopération dans le domaine de la science et de la technique.
4. Il convient d'étudier ces activités dans le contexte du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) présenté par le Groupe de travail intersessions intergouvernemental à la huitième session de la Conférence des Parties. Le projet de plan-cadre comprend les objectifs suivants:
 - a) Objectifs stratégiques:
 - i) Objectif 1: Améliorer les conditions de vie des populations touchées;
 - ii) Objectif 2: Améliorer l'état des écosystèmes touchés;
 - iii) Objectif 3: Dégager des avantages généraux d'une mise en œuvre efficace de la Convention;

iv) Objectif 4: Mobiliser des ressources en faveur de la mise en œuvre de la Convention pour l'instauration de partenariats efficaces entre acteurs nationaux et acteurs internationaux;

b) Objectifs opérationnels:

i) Objectif 5: Promotion, sensibilisation et éducation;

ii) Objectif 6: Cadre d'action;

iii) Objectif 7: Science, technologie et connaissances;

iv) Objectif 8: Renforcement des capacités;

v) Objectif 9: Financement et transfert de technologie.

5. Étant donné la structure de la Convention et l'action menée à ce jour par les Parties, ces objectifs peuvent prendre la forme d'objectifs stratégiques régionaux et sous-régionaux se rapportant aux activités du secrétariat, à savoir:

a) Objectif 10: Renforcement de la coopération régionale par la voie de consultations axées sur la mise à jour et l'application des programmes d'action régionaux (PAR);

b) Objectif 11: Renforcement de la coopération sous-régionale par la voie de consultations axées sur la mise à jour et l'application des programmes d'action sous-régionaux (PASR) et des programmes de coopération transfrontières et interrégionaux;

c) Objectif 12: Satisfaction des besoins spécifiques des Parties qui en font la demande par la voie de l'élaboration, de l'application ou de l'adaptation des activités et programmes thématiques régionaux.

6. Pour ce faire, le secrétariat de la Convention aura sans doute à accomplir les tâches suivantes:

a) À la demande des gouvernements et compte tenu des orientations stratégiques inscrites dans la Convention, servir de prestataire de services et de catalyseur pour le processus découlant de la Convention et les initiatives des Parties qui s'y rattachent, pour la communauté scientifique et pour les organismes intergouvernementaux et organisations non gouvernementales (ONG) intéressés;

b) Contribuer à la mise en place d'un processus itératif permettant de suivre l'application de la Convention et d'aider à prendre les mesures nécessaires pour renforcer les capacités d'application de la Convention aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial;

c) Stimuler les activités de promotion et de sensibilisation tout en menant à bien une stratégie globale de l'information, en appuyant la mise en œuvre de la Convention par les moyens prônés, dont l'approche participative ou synergique, et en assurant la coordination avec les mécanismes internationaux pertinents;

d) Procéder à une étude de gestion compte tenu des orientations stratégiques définies par la Conférence des Parties et prendre des mesures, notamment de correction, pour devenir plus efficace et rationnel.

C. Facteurs externes

7. Le présent programme de travail est présenté alors que la Conférence des Parties n'a pas encore donné ses dernières instructions au secrétariat concernant le plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention. On est donc être fondé à penser que les objectifs et réalisations escomptés seront réalisés, dans l'hypothèse où:

a) La structure et les programmes afférents au projet de plan-cadre stratégique seront corrigés compte tenu des conclusions de la huitième session de la Conférence des Parties;

b) Les pays parties seront disposés à verser les contributions supplémentaires nécessaires;

c) Les gouvernements et les parties prenantes s'engageront à ouvrir des crédits budgétaires et à mettre en place des cadres institutionnels leur permettant d'appuyer pleinement les activités prévues et de participer à leur mise en œuvre.

D. Récapitulatif des ressources supplémentaires nécessaires, par programme

8. Les ressources financières à prévoir pour l'exercice biennal 2008-2009 peuvent se résumer comme suit (par programme):

	Ressources nécessaires par programme	
	Dollars É.-U.	Euros
1. Direction exécutive et administration	400 000	296 000
2. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, conseils juridiques et questions d'intérêt général	1 488 000	1 102 000
3. Science et technologie	2 301 000	1 704 000
4. Facilitation de la mise en œuvre		
a) Afrique	4 242 000	3 142 000
b) Asie	3 004 000	2 225 000
c) Amérique latine et Caraïbes	2 514 000	1 862 000
d) Europe	1 260 000	933 000
Total partiel	11 020 000	8 162 000

	Ressources nécessaires par programme	
	Dollars É.-U.	Euros
5. Relations extérieures et information		
a) Relations extérieures et information	1 215 000	900 000
b) Services liés aux technologies de l'information et des communications	112 000	83 000
Total partiel	1 327 000	983 000
6. Services administratifs	650 000	481 000
Montant estimatif total des ressources nécessaires	17 186 000	12 728 000

II. DESCRIPTIFS DES PROGRAMMES

9. Les activités menées au titre du Fonds supplémentaire seront exécutées dans le cadre du programme concerné. On trouvera ci-après une description de ces activités, ainsi qu'une estimation des coûts afférents, en vue de leur examen par la Conférence des Parties.

10. Dans le cadre de cet examen, les Parties souhaiteront peut-être noter que:

a) Les **activités prévues** correspondent aux objectifs pour lesquels un financement supplémentaire est sollicité;

b) Les **réalisations escomptées** résument les principaux résultats attendus de chaque activité;

c) L'**unité de mesure** précise le principal produit (tel qu'un atelier ou une mission) correspondant à l'activité en question;

d) Les **cibles** correspondent au nombre de produits à réaliser (par exemple un atelier ou deux missions) d'ici à la fin de 2008 ou 2009;

e) Le **montant estimatif des ressources nécessaires** est une indication des ressources financières à trouver.

A. Direction exécutive et administration

<p>Objectif du programme: C'est du programme «Direction exécutive et administration» que relève la responsabilité institutionnelle de la gestion du secrétariat et de sa capacité de donner suite aux tâches assignées par la Convention et la Conférence des Parties. Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, on s'emploiera à faire en sorte que le secrétariat réponde plus efficacement et sans tarder aux besoins des Parties en accord avec la Convention et les décisions pertinentes de la Conférence des Parties.</p>					
<p>Stratégie: La stratégie suivie au cours de l'exercice 2008-2009 consistera à renforcer encore l'efficacité du secrétariat en améliorant le fonctionnement compte tenu des conclusions du Groupe de travail intersessions intergouvernemental et à faire mieux connaître la Convention en développant les fonctions de plaidoyer, en particulier au niveau mondial.</p>					
<p>Facteurs externes: Le programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions énoncées chapitre I.C sont réunies.</p>					
Activités prévues	Réalizations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
1. Activités intersessions préparatoires aux sessions de la Commission du développement durable (CDD)	Promotion de la Convention dans le contexte des seizième et dix-septième sessions de la CDD	Activité spéciale	1	1	200 000
2. Suivi par le Groupe de travail intersessions intergouvernemental du programme découlant de la Convention pour en faciliter l'avancement	Acceptation du projet de programme relatif à la gestion axée sur les résultats	Forum des parties prenantes	1	1	200 000
Total pour le programme					400 000

B. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, conseils juridiques et questions d'intérêt général

Objectif du programme: Le programme «Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, conseils juridiques et questions d'intérêt général» a pour objet la fourniture d'un appui organisationnel et fonctionnel et de conseils juridiques à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, ainsi qu'à ses organes directeurs. Il vise aussi à aider les Parties à appliquer les décisions de la Conférence des Parties en offrant des services consultatifs et en facilitant la collaboration entre les Parties et les organisations et institutions compétentes. Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, on s'emploiera à faire en sorte que les installations de conférence, la documentation et d'autres services connexes soient assurés lors de toutes les sessions des organes constitués en vertu de la Convention, et que des conseils et un appui juridiques soient fournis aux Parties concernant les questions relatives à l'interprétation et à l'application des décisions de la Conférence des Parties. On cherchera aussi à appuyer l'élaboration de programmes fondés sur les synergies entre les conventions de Rio et d'autres accords multilatéraux pertinents.

Stratégie: La stratégie suivie au cours de l'exercice 2008-2009 consistera à renforcer les fonctions de services d'appui aux sessions de la Conférence des Parties et du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention en facilitant l'organisation d'activités préparatoires et en assurant le suivi des conclusions des sessions antérieures; on cherchera aussi à renforcer la collaboration et les partenariats dans les domaines des synergies possibles en matière de mise en œuvre de la Convention, de la prévention des situations de sécheresse, des migrations et du savoir traditionnel. Une grande partie des activités prévues se fera conjointement avec le programme pour la science et la technologie.

Facteurs externes: Le programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions énoncées au chapitre I.C sont réunies.

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
1. Neuvième session de la Conférence des Parties, septième et huitième sessions du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention – organisation des sessions et activités préparatoires	Organisation de la neuvième session de la Conférence des Parties et des septième et huitième sessions du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention	Session	1	2	250 000
2. Appui aux activités institutionnelles requises par la Conférence des Parties, en particulier celles du Groupe de travail spécial	Tenue de cinq réunions de suivi du Groupe de travail spécial de la Conférence des Parties	Réunion	3	2	250 000
3. Élaboration de programmes visant à mettre à profit les divers fonds d'adaptation (Fonds pour les pays les moins avancés, Fonds spécial pour les changements climatiques et Fonds d'adaptation) en coopération avec le Mécanisme mondial	Facilitation pour les Parties de l'accès aux fonds indiqués grâce aux trois programmes élaborés	Programme	2	1	200 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
<p>4. Collaboration avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CBD) en vue d'atteindre les objectifs fixés pour 2010 concernant la diversité biologique des terres arides et subhumides</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p>(Mémoire d'accord signé le 31 juillet 1998 sur la coopération institutionnelle, l'échange d'information et d'expertise, la coordination des programmes de travail, les campagnes conjointes et les mécanismes de liaison)</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation et organisation d'un atelier qui se tiendra en Italie en février 2008 • Définition d'indicateurs spécifiques pour le programme de travail conjoint avec le secrétariat de la Convention CBD 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la réalisation des objectifs inscrits dans le programme de travail conjoint grâce à l'atelier • Définition des indicateurs 	<p>Atelier</p> <p>Mission de conseil</p>	<p>1</p> <p>2</p>	<p></p> <p>2</p>	<p>100 000</p> <p>50 000</p>
5. Collaboration avec le secrétariat de la CBD concernant le Message de Paris	Élaboration du programme relatif au Message de Paris	Mission	2	2	20 000

Activités prévues	Réalizations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
<p>6. Collaboration avec le secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage concernant un programme transfrontière pilote relatif à la conservation et à la gestion durable de la diversité biologique et des écosystèmes sahariens du Termit (Niger) et de l'Egueï (Tchad), en particulier dans le cadre d'activités axées sur la conservation des quelque 200 antilopes qui subsistent dans la région.</p> <div data-bbox="241 754 784 1029" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Mémorandum d'accord signé le 2 septembre 2003 entre les secrétariats de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage</p> </div>	<p>1. Conservation effective de la diversité biologique dans la zone frontalière Niger-Tchad grâce à la mobilisation des communautés pastorales dans le processus</p> <p>2. Association des communautés locales à la démonstration du fait que la régénération de la vie sauvage peut avoir des retombées majeures sur les conditions socioéconomiques</p>	Mission	3	3	30 000

Activités prévues	Réalizations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
<p>7. Collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) concernant les modes de subsistance durables sur les sites inscrits au patrimoine mondial:</p> <div data-bbox="241 603 784 754" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Mémoire d'accord signé le 25 novembre 1999 sur l'établissement d'un cadre de coopération entre l'UNESCO et le secrétariat de la Convention</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec l'UNESCO pour la promotion de modes de vie durables sur les sites inscrits au patrimoine mondial, concurrentement avec la protection de ces sites • Participation, conjointement avec les secrétariats de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ainsi que de la CBD et le Centre du patrimoine mondial, à deux réunions de travail sur les changements climatiques et les sites inscrits au patrimoine mondial 	<p>Mise en place dans quatre sites inscrits au patrimoine mondial d'un système communautaire adéquat de lutte contre les incendies</p> <p>Contribution effective à deux groupes de travail</p>	<p>Site inscrit au patrimoine mondial</p> <p>Mission</p>	<p>2</p> <p>1</p>	<p>2</p> <p>1</p>	<p>40 000</p> <p>3 000</p>

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
8. Participation du secrétariat de la Convention, en sa qualité de membre du Groupe consultatif pour les feux de forêt/Réseau mondial des feux de forêt de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, à des colloques, conférences et ateliers relatifs aux activités de l'Observatoire mondial des incendies et du Mécanisme d'alerte rapide de la Stratégie	Recherche de solutions synergiques à la menace que les feux de forêt constituent pour les terres, grâce à des colloques, conférences et ateliers	Mission	3	4	50 000
9. Conformément à la décision 18/COP.7, aider les pays en développement parties à se doter de systèmes d'alerte précoce en leur fournissant un appui technologique et financier, en particulier pour la gestion de la sécheresse. Les partenaires comprendront l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Mécanisme d'alerte rapide de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et DesertNet	Mise en place d'un système de surveillance et de prévision de la sécheresse auquel les organismes compétents des pays participants peuvent accéder en temps quasi réel	Mission	1	1	50 000
	Renforcement des capacités techniques et scientifiques de prévention, de surveillance et de gestion des situations de sécheresse	Mission	2	2	

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
10. En coopération avec des partenaires tels que l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies, le Mécanisme d'alerte rapide de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, l'Organisation internationale pour les migrations, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Organisation internationale du Travail, examiner la question des migrations imputables à la désertification aux niveaux local, régional et mondial, comme il est recommandé dans la Déclaration d'Almeria	Contribution aux mécanismes visant à réduire les migrations imputables à la désertification grâce à quatre ateliers consultatifs/techniques	Atelier	2	2	200 000
11. Activités à l'appui du Centre international pour le savoir traditionnel, qui se trouve à Florence (Italie) (phase opérationnelle en liaison avec les réseaux thématiques de la Convention):	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la coopération internationale dans le domaine du savoir traditionnel • Intégration du savoir traditionnel dans les cadres stratégiques locaux et dans les processus d'élaboration des politiques 	Mission	3	3	
<ul style="list-style-type: none"> • Établir des contacts avec d'éventuels partenaires techniques, scientifiques ou financiers, tant bilatéraux que multilatéraux, de manière à élaborer des programmes opérationnels conjoints et des alliances stratégiques • Réunir des experts qui seront chargés d'examiner les propositions relatives au principal axe thématique du Centre 		Réunion	1	1	

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
<ul style="list-style-type: none"> Organiser une réunion ministérielle à laquelle on examinera la configuration institutionnelle à long terme la plus appropriée pour le Centre et on en approuvera le principe au niveau international 		Réunion	1		200 000
12. Activités de sensibilisation qui seront menées en Italie pour promouvoir le rôle de la société civile et une coopération décentralisée dans le processus découlant de la Convention	Aboutissement des programmes de sensibilisation	Réunion	2	2	25 000
13. Coopération avec les institutions nationales et internationales implantées en Italie	Initiatives de partenariat grâce à la coopération entre les institutions	Mission	5	5	20 000
TOTAL POUR LE PROGRAMME					1 488 000

C. Science et technologie

<p>Objectif du programme: Le programme «Science et technologie» a pour objet de fournir un appui fonctionnel au Comité de la science et de la technologie et à son groupe d'experts. Il vise aussi à gérer la communication et le travail en réseau sur des questions de caractère scientifique et technique et à tenir à jour le fichier d'experts indépendants, ainsi qu'à appuyer la définition d'approches et de méthodes de mise en œuvre synergique de la Convention et à assurer la liaison avec la communauté scientifique internationale. Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, on s'emploiera à faire en sorte que les informations et données scientifiques et techniques touchant directement à la mise en œuvre de la Convention parviennent de manière opportune et efficace au processus découlant de la Convention, et que la collaboration scientifique et technique avec les organisations, organismes et institutions compétents soit renforcée.</p>
<p>Stratégie: La stratégie suivie au cours de l'exercice 2008-2009 consistera à renforcer les services d'appui au Comité de la science et de la technologie grâce à la collecte, à la compilation et à la diffusion d'informations sur diverses questions prioritaires traitées par le Comité, en particulier celles inscrites au programme de travail de son groupe d'experts, ainsi qu'à renforcer la dimension scientifique du processus découlant de la Convention en encourageant le lancement du programme de bourses de la Convention et la conduite des activités synergiques qui y sont liées.</p>
<p>Facteurs externes: Le programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions énoncées au chapitre I.C sont réunies.</p>

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
1. Fourniture de documents de fond au Comité de la science et de la technologie en vue de l'examen du thème prioritaire retenu pour l'exercice biennal 2008-2009. Dans ce cadre, il est prévu une mission consultative (2008) et un atelier (2009)	Rédaction d'un document de qualité sur l'état de la question qui sera examiné par le Comité de la science et de la technologie à la neuvième session de la Conférence des Parties	Activité préparatoire à l'établissement d'un document	1	1	250 000
2. Facilitation des travaux du Groupe d'experts du Comité dans les domaines suivants, inscrits à son programme de travail:					

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
2.1 Mise en place de la stratégie de communication du Comité grâce à THEMANET, consistant en textes extraits de revues, sites Web et autres sources et affichés sur le site de la Convention	Opérationnalisation de la stratégie de communication	Stratégie		1	100 000
2.2 Repères et indicateurs: sélection d'études de cas (2008) et nouveaux tests (2009) dans un nombre restreint de pays	Vérification de repères et d'indicateurs opérationnels	Étude de cas	3	3	120 000
2.3 Expansion de l' <i>Atlas mondial de la désertification</i> , incluant une réunion de consultation avec les partenaires concernés et la publication de l'atlas mis à jour	Publication d'une nouvelle version mise à jour de l' <i>Atlas mondial de la désertification</i>	Activité préparatoire Publication	1	1	180 000
2.4 Élaboration d'un glossaire des termes communément employés dans le domaine de la désertification, qui sera accessible sur le site Web de la Convention	Établissement d'un glossaire	Document publié sur le site Web		1	25 000
2.5 Compilation, analyse et diffusion d'études de cas sur la conservation et la remise en état, à l'intention des utilisateurs	Diffusion du rapport présentant les études de cas exemplaires	Document		1	20 000
2.6 Élaboration d'une méthode d'évaluation intégrée de la pauvreté et de la dégradation des terres: sélection et mise à l'essai des projets pilotes (2008) et établissement d'un rapport en rendant compte (2009)	Établissement d'un rapport sur les études de cas pilotes	Document		1	160 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
2.7 Établissement d'un rapport sur les connaissances biophysiques, socioéconomiques et culturelles et les activités de lutte contre la désertification, qui prenne en compte les hiatus apparents entre les unes et les autres, sur la base d'études de projets pilotes menés dans divers pays (2008) et d'un atelier (2009)	Compilation des études de cas sous forme d'un rapport	Document		1	120 000
2.8 Élaboration de méthodes efficaces pour évaluer la désertification à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale, fondées sur des études de projets pilotes menés dans quelques pays (2008), et établissement d'un rapport en rendant compte (2009)	Compilation des études de cas sous forme d'un rapport	Document		1	140 000
2.9 Élaboration et mise à l'essai dans quelques pays (2008) de nouvelles directives concernant les profils de pays, consistant en une mise à l'essai dans quelques pays (2008) et établissement d'un rapport en rendant compte (2009)	Projet de directives concernant les profils de pays	Document		1	150 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
2.10 Élaboration de directives pour les systèmes d'alerte rapide à court et à long terme, incluant des essais dans quelques pays (2008) et établissement, dans le cadre d'un atelier consultatif, d'un rapport en rendant compte (2009)	Mise à l'essai des directives concernant les systèmes d'alerte rapide	Document		1	200 000
3. Création d'un programme de bourses	Renforcement de la capacité des pays participants parties à la Convention d'affronter efficacement le problème de la désertification	Bourse versée	28	28	516 000
4. Activités de coopération avec les secrétariats de la CBD et de la CCNUCC, le Groupe d'évaluation scientifique et technique de la Convention de Ramsar relative aux zones humides, le Comité consultatif scientifique et technique du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'OMM	4.1 Renforcement des activités de coopération avec le secrétariat de la CBD	Participation à une activité connexe	3	3	180 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
	4.2 Renforcement des activités de coopération avec le secrétariat de la CCNUCC	Participation à une activité connexe	2	2	80 000
	4.3 Renforcement de la collaboration avec l'OMM et les organes scientifiques du FEM et de la Convention de Ramsar	Participation à une activité connexe	1	1	60 000
TOTAL POUR LE PROGRAMME					2 301 000

D. Facilitation de la mise en œuvre

<p>Objectif du programme: Le programme «Facilitation de la mise en œuvre» comprend quatre sous-programmes – Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, et Europe (pays de la Méditerranée septentrionale et de l’Europe centrale et orientale, autres pays parties touchés et pays parties développés) – et aide les pays parties à s’acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de la Convention, en particulier conformément aux dispositions des annexes concernant la mise en œuvre au niveau régional. Au cours de l’exercice biennal 2008-2009, on s’emploiera à fournir des services consultatifs et à faciliter les initiatives prioritaires en vue d’aider les parties à satisfaire à leurs obligations en application de la Convention.</p>
<p>Stratégie: La stratégie suivie au cours de l’exercice 2008-2009 consistera à renforcer le suivi de l’application de la Convention, ainsi que la coordination et le dialogue à différents niveaux, et à faire progresser le processus de consultation.</p>
<p>Facteurs externes: Le programme devrait permettre d’aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions énoncées au chapitre I.C sont réunies.</p>

1. Activités prévues pour l’Afrique

Activités prévues	Réalizations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
1. Appui au suivi de l’application de la Convention sous la forme de rapports nationaux, incluant une assistance à l’établissement du rapport au niveau national, des ateliers sous-régionaux et un travail de coordination	Établissement en temps utile de rapports nationaux fiables et fourniture d’un apport analytique par la réunion régionale d’examen collégial	Rapport national	53		1 800 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
2. Suivi et aide aux pays dans l'exécution des décisions de la Conférence des Parties et diffusion des pratiques optimales ressortant des conclusions (pratiques optimales) du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention	Application des décisions de la Conférence des Parties Diffusion et application des conclusions du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention	Atelier national Activité pilote sur le terrain	5	5	200 000
3. Appui aux pays qui en sont au dernier stade de la formulation de leur plan d'action national (PAN) et facilitation du renforcement des capacités dans le contexte des priorités définies par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et le Comité de la science et de la technologie	Mise en place d'instruments/ politiques/lois/réglementations utiles à la gestion durable des ressources naturelles	PAN parachevé	5	5	140 000
4. Appui aux pays en vue de l'harmonisation et de la coordination des mécanismes actuels et futurs relatifs à la gestion des ressources naturelles et à la protection de l'environnement, incluant l'examen des PAN et l'établissement de liens avec des programmes apparentés, tels les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA), en coopération avec le Mécanisme mondial	Achèvement de l'évaluation stratégique de l'environnement au titre de la Convention	PAN examiné et corrigé	6		120 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
5. Appui aux pays en vue de la transposition de mécanismes appropriés tels que les partenariats pilotes conclus à l'échelle nationale dans le cadre du FEM, avec le concours des pays retenus comme chefs de file (Cameroun, Mauritanie, Niger et République-Unie de Tanzanie) et en collaboration avec le Mécanisme mondial	Mise en place et promotion du partenariat et de la coopération avec les institutions/organisations nationales et internationales et les pays	Programme de partenariat national	2	2	108 000
6. Appui aux pays en vue de la création de dispositifs assurant la participation effective et active des parties prenantes nationales concernées (société civile, secteur privé, structures décentralisées, etc.) au Botswana, au Maroc, en République démocratique du Congo et au Togo	Renforcement notable de la capacité des parties prenantes nationales d'exécuter le PAN	Dispositif réunissant les parties prenantes au niveau national	2	2	112 000
7. Appui à la promotion d'activités habilitantes dans 10 pays africains	Lancement de projets pilotes visant à faire participer les jeunes et les femmes aux activités de lutte contre la désertification et promotion de programmes génériques	Initiative pilote	5	5	640 000
8. Appui au développement ou à l'amélioration de la coopération aux niveaux sous-régional, régional, interrégional et international					

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
	Parachèvement du plan d'action régional (PAR) pour l'Afrique et lancement de son exécution par la mise en œuvre des programmes prioritaires appartenant aux réseaux de programmes thématiques (RPT) (RPT.5, RPT.2, 3, 6)	Programme	1		138 000
	Renforcement de la coopération interrégionale Afrique-Asie et Afrique-Amérique latine et Caraïbes grâce à l'organisation d'activités concrètes de coopération (formation, assistance technique)	Réunion de la plate-forme interrégionale	1	1	350 000
	Promotion et encouragement des initiatives régionales spécifiques contribuant à l'exécution des PAN et des programmes d'action sous-régionaux (PASR) (Initiative de l'Union africaine concernant une «grande muraille verte» pour le Sahara, TerrAfrica, initiatives du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en matière d'environnement, etc.)	Mission	5	5	40 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
	Bonne préparation des pays africains parties à la Convention en vue de la neuvième session de la Conférence des Parties	Conférence régionale		1	250 000
9. Fourniture de services aux Parties qui en font la demande dans le contexte des PAN, PASR et PAR	Fourniture en temps utile par l'unité de coordination régionale de services effectifs dans le contexte de l'annexe concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Afrique	Unité de coordination régionale			344 000
TOTAL POUR LE PROGRAMME					4 242 000

2. Activités prévues pour l'Asie

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
1. Appui au suivi de l'application de la Convention sous la forme de rapports nationaux	Établissement en temps utile de rapports nationaux fiables et fourniture d'un apport analytique par la réunion régionale d'examen collégial	Rapport national		45	880 000
2. Contribution aux avancées réalisées dans la mise en œuvre de la Convention, y compris formulation des PAN et ajustement du processus d'élaboration des programmes d'action	Achèvement de l'évaluation stratégique de l'environnement au titre de la Convention et, partant, augmentation du nombre de programmes d'action nationaux	PAN parachevé/ corrigé	5	10	200 000
3. Renforcement du savoir par l'échange de données d'expérience et de pratiques optimales	Consultation par les Parties de la base de données sur les pratiques optimales	Base de données constituée pour l'Asie	1		60 000
	Multiplication des occasions de mettre en commun l'information par divers moyens dont l'Internet et les ateliers	Atelier/cours de formation	1	1	
4. Étude des moyens innovants de nouer des partenariats en collaboration avec le Mécanisme mondial	Multiplication des partenariats ou des approches nouvelles en la matière	Initiative en partenariat	1	1	50 000
		Partenariat	2	2	60 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
5. Promotion d'une approche participative, en particulier grâce à la participation accrue de différents groupes sociaux, tels les jeunes et les femmes, en vue de l'application effective de la Convention	Multiplication d'actions basées sur la participation de diverses parties prenantes	Atelier	1	1	80 000
6. Processus consultatif sur la coordination et la coopération aux niveaux sous-régional, régional et interrégional	Nouveaux PASR en Asie du Nord-Est et dans le Pacifique Sud, qui sont conformes aux dispositions de la Convention et à la stratégie à long terme de mise en œuvre de la Convention	Nouveau PASR	1	1	200 000
	Renforcement de l'appui aux activités menées au niveau régional grâce à un alignement des RPT	Activité de coopération lancée	6		600 000
	Participation effective de l'Asie au Forum Afrique-Asie qui se tiendra en République de Corée	Mission	1		200 000
7. Appui au projet de démonstration en cours sur la remise en état des terres dégradées et l'atténuation des effets de la sécheresse dans le Pacifique	Aboutissement du projet grâce à un suivi et à une évaluation efficaces	Mission et rapport	2	3	150 000
8. Étude sur les moyens de revoir et d'améliorer la structure des RPT	Relance des RPT actuellement au point mort, recherche de solutions pour faire avancer le PAR en dépit des contraintes budgétaires	Mission conjointe et rapport/ recommandations	2	2	180 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
9. Fourniture de services aux Parties qui en font la demande dans le contexte du PAR, des PASR ou des PAN	Fourniture en temps utile par l'unité de coordination régionale d'un apport effectif dans le contexte de l'annexe concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Asie	Unité de coordination régionale			344 000
TOTAL POUR LE PROGRAMME					3 004 000

3. Activités prévues pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
1. Appui au suivi de l'application de la Convention sous la forme de rapports nationaux	Établissement en temps utile de rapports nationaux fiables et fourniture d'un apport analytique par la réunion régionale d'examen collégial	Rapport national		33	400 000
2. Appui aux pays parties d'Amérique latine et des Caraïbes dans l'exécution des PAN	Parachèvement et approbation des PAN	PAN	10		40 000
3. Contribution aux avancées réalisées dans la mise en œuvre de la Convention par le biais de l'examen et de l'application du PAN	Application des PAN sous la forme d'initiatives diverses	Nouvelle initiative	10	13	230 000
4. Renforcement de la participation de la société civile	Participation effective des réseaux d'ONG aux activités liées à la Convention	Nouvelle initiative d'ONG	4	4	100 000
5. Processus consultatif sur la coordination et la coopération aux niveaux sous-régional et interrégional	Élaboration d'un PASR pour la Mésio-Amérique et le Mercosur	Programme	2		140 000
6. Appui à l'application des PASR et au cadre de coopération Afrique-Amérique latine et Caraïbes (projet sur l'environnement pour les jeunes des Caraïbes, Chaco et Puna)	Application des PASR et du cadre de coopération Afrique-Amérique latine et Caraïbes sous la forme d'initiatives diverses	Nouvelle initiative	4	4	400 000
7. Facilitation et appui pour l'application des RPT	Fourniture par des RPT opérationnels des services demandés par les Parties	Activité réalisée	6	6	600 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
8. Promotion des synergies au niveau régional entre les conventions relatives à l'environnement	Définition de stratégies communes pour lutter contre la dégradation des terres au niveau régional et élaboration de plans de travail	Atelier	2	1	180 000
9. Mise en commun et échanges d'information menant au renforcement du savoir	Renforcement de DESELAC	Cyberforum organisé et mis en place	2	2	80 000
10. Fourniture de services aux Parties qui en font la demande dans le contexte du PAR, des PASR ou du PAN	Fourniture en temps utile par l'unité de coordination régionale d'un apport effectif dans le contexte de l'annexe concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Unité de coordination régionale			344 000
TOTAL POUR LE PROGRAMME					2 514 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
1.3 Réunions régionales préparatoires aux sessions du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et à la neuvième session de la Conférence des Parties	Examen des principales questions relatives à la Convention par les pays de la région et coordination entre ces pays	Forum	1	1	180 000
2. Fourniture d'un appui technique et financier aux pays parties touchés de Méditerranée septentrionale, d'Europe centrale et orientale et autres pays parties touchés répondant aux conditions aux fins de l'élaboration de leur PAN et de l'application de la Convention					
2.1 Séminaires nationaux de sensibilisation dans les pays ayant nouvellement adhéré à la Convention	Élaboration effective de PAN faisant suite aux efforts de sensibilisation	Séminaire	2	1	25 000
2.2 Élaboration de PAN	Parachèvement/adoption par les pays touchés d'un PAN ou d'une stratégie nationale	PAN ou stratégie	9	9	140 000
2.3 Appui aux ateliers nationaux en vue de partenariats utiles à l'application des PAN, en coopération avec le Mécanisme mondial	Identification de partenaires parmi les pays développés et d'organismes internationaux compétents pour quelques pays	Atelier	3	3	75 000
2.4 Assistance financière à trois pays de Méditerranée septentrionale visés à l'Annexe V et répondant aux conditions, aux fins de leur participation aux activités pertinentes relevant de l'Annexe IV	Plus grande corrélation entre les Annexes IV et V	Mission	3	3	16 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
3. Appui à la mise en œuvre de la Convention au niveau sous-régional					
3.1 Appui à des ateliers sous-régionaux sur les synergies pour la Transcaucasie, l'Europe du Sud-Est et l'Europe orientale	Exploitation des enseignements tirés au niveau sous-régional dans l'élaboration et l'examen des PAN	Atelier	2	1	165 000
3.2 Formation sous-régionale sur la sécheresse dans le contexte du Centre de gestion de la sécheresse pour l'Europe du Sud-Est	Meilleure élaboration des stratégies nationales relatives à la sécheresse dans le cadre du PAN	Cours de formation		1	35 000
3.3 Formation sous-régionale sur le boisement pour la Transcaucasie (organisée en Arménie)	Élaboration de lignes directrices sur la coopération entre pays de Transcaucasie en matière de boisement	Cours de formation	1		35 000
4. Développement de la coopération régionale					
4.1 Activités de formation faisant suite à l'atelier régional pour les pays d'Europe centrale et orientale sur la mobilisation de ressources financières en vue du renforcement de la mise en œuvre de la Convention, en coopération avec le Mécanisme mondial	Plus grand accès des centres de liaison pour la Transcaucasie, l'Europe du Sud-Est et l'Europe orientale aux ressources financières nécessaires aux fins du PAR et des PAN	Cours de formation		3	100 000
4.2 Cours de formation pour les pays d'Europe centrale et orientale (organisés par la Bulgarie)	Augmentation du nombre d'experts de la région d'Europe centrale et orientale formés de manière régulière au centre de formation régional implanté en Bulgarie	Cours de formation	1		20 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
4.3 Fourniture des services nécessaires au lancement d'un réseau régional sur le boisement pour les pays européens touchés	Renforcement de la coopération dans la région de l'Europe centrale et orientale en matière de boisement grâce à la mise sur pied d'un programme de travail et d'un réseau auquel participent des experts	Réunion de lancement	1		20 000
4.4 Fourniture des services nécessaires au lancement d'un centre régional de référence pour les pays d'Europe centrale et orientale que la République tchèque s'offre à accueillir	Identification et renforcement des canaux de mise en commun et de diffusion de l'information sur la conservation des sols	Réunion de lancement	1		20 000
4.5 Fourniture des services nécessaires à la création d'un cadre en vue d'une participation effective et active de la société civile des pays de Méditerranée septentrionale et d'Europe centrale et orientale au processus découlant de la Convention en Europe, en coopération avec le programme «Relations extérieures et information»	Renforcement notable de la participation des parties prenantes nationales à l'exécution des PAN en Europe, notamment par la voie de consultations avec le Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants du Programme des Nations Unies pour le développement (BRECEI), l'Initiative européenne sur la désertification et d'autres partenaires potentiels	Dispositif rassemblant les parties prenantes		1	45 000

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
4.6 Facilitation de projets pilotes en vue de faire participer des jeunes et des femmes à des activités de lutte contre la dégradation des terres	Lancement d'activités habilitantes au niveau local dans plusieurs pays touchés	Nouvelle initiative	1	2	140 000
4.7 Conférence régionale sur le rôle de l'agriculture organique dans la mise en œuvre de la Convention, à titre de première étape dans la mise en place en Europe du système de surveillance de la fertilité des sols dans le contexte du processus découlant de la Convention	Sensibilisation accrue au problème de la perte de fertilité des sols en Europe et intégration des connaissances sur les méthodes durables de lutte contre la dégradation des terres dans les PAN	Conférence		1	120 000
TOTAL POUR LE PROGRAMME					1 260 000

E. Relations extérieures et information

Objectif du programme: Le programme «Relations extérieures et information» a pour objet de faciliter la coordination interorganisations, d'appuyer la participation des organisations non gouvernementales et d'autres groupes de la société civile au processus découlant de la Convention et de fournir des informations générales et ciblées sur la Convention. Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, une importance particulière sera accordée à l'élaboration d'une stratégie globale de communication compte tenu des orientations stratégiques définies par la Conférence des Parties et des suites de l'Année internationale des déserts et de la désertification, ainsi que des perspectives nouvelles ouvertes par les grandes réunions directives à venir, dont les seizième et dix-septième sessions de la Commission du développement durable (CDD). Les objectifs fixés pour l'exercice comprennent la diffusion de l'apport de la Convention pour qu'il soit davantage fait référence à celle-ci dans les enceintes internationales; l'appui aux Parties concernant leurs besoins en information et gestion de l'information; l'emploi des technologies de l'information, des services de bibliothèque et des relations extérieures pour mieux faire connaître la Convention au niveau mondial et mobiliser un soutien plus grand en sa faveur; et l'appui aux services du secrétariat, qui s'occupent de la direction exécutive et de la gestion ou de questions liées aux relations extérieures et à l'information, ainsi qu'à la mission d'information du secrétariat en général.

Stratégie: La stratégie suivie au cours de l'exercice 2008-2009 consistera à renforcer les activités de sensibilisation et de promotion au niveau international, à faire participer davantage la société civile au processus découlant de la Convention et à renforcer la création et la diffusion de textes de vulgarisation et de sensibilisation.

Facteurs externes: Le programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions énoncées au chapitre I.C sont réunies.

Activités prévues	Réalizations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
<p>1. Préparation et suivi des principales réunions et manifestations organisées par l'ONU dans le domaine du développement durable qui intéressent directement la Convention (seizième et dix-septième sessions de la CDD et soixante-troisième et soixante-quatrième sessions de l'Assemblée générale), y compris des réunions préparatoires, expositions et manifestations de suivi et manifestations parallèles</p>	<p>Intégration de l'apport de la Convention par la voie du processus d'élaboration de politiques relevant de la CDD</p> <p>Prise de décisions pertinentes par la CDD dans le cadre des thèmes abordés (Afrique, agriculture, sécheresse, désertification, mise en valeur des terres et développement rural)</p> <p>Adoption de textes supplémentaires sur lesquels la Conférence des Parties pourra s'appuyer pour mieux promouvoir la Convention</p>	<p>Recommandation formulée par la CDD ou l'Assemblée générale à l'appui du processus de mise en œuvre de la Convention au niveau international</p>	<p>3</p>	<p>3</p>	<p>75 000</p>
<p>2. Appui à la participation des ONG et des représentants des grands groupes liés à la Convention à la mise en œuvre de la Convention, ainsi qu'à la contribution qu'ils apportent aux sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires et aux réunions organisées par les Parties</p>	<p>Prise en compte effective des vues et de l'apport des représentants de la société civile dans les travaux de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires</p> <p>Prise en compte par ces organes dans leurs décisions des besoins des communautés locales</p>	<p>Participation aux manifestations liées à la Convention et aux activités préparatoires connexes</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>520 000</p>

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
3. Appui à l'établissement de réseaux par les grands groupes et parties prenantes liés à la Convention (femmes, jeunes, agriculteurs et éleveurs) dans le cadre de la Convention, y compris l'établissement de listes d'envoi électroniques et la conception de sites Web interactifs	Dynamisation de la participation des grands groupes de parties prenantes à tous les niveaux du processus découlant de la Convention	Grand groupe dont la participation est souhaitable	2	2	250 000
4. Formation pour les journalistes spécialisés dans l'environnement concernant les questions liées à la Convention dans le cadre de cours organisés dans différentes régions	Renforcement de la capacité des journalistes de couvrir les questions relatives à la désertification et au développement durable à l'intention du grand public	Cours de formation	2	2	200 000
5. Production et diffusion de documents de fond sur la désertification et conception et impression de textes d'information et de dossiers pour les médias	Plus grande publicité faite à la Convention. Meilleur accès des Parties, des médias et du grand public aux informations concernant la Convention. Facilitation de la création et de la diffusion de textes de vulgarisation et de sensibilisation. Meilleure connaissance de la problématique de la désertification	Outil informationnel	6	5	150 000

Activités prévues	Réalizations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
6. Achat de publications pertinentes d'actualité, mise à jour de la bibliothèque de la Convention et abonnements aux grandes publications spécialisées. Paiement des cotisations. Parachèvement d'une base de données intégrée avec interface Internet complète	Meilleure diffusion des documents de vulgarisation et de sensibilisation	Activité visant à développer la bibliothèque de la Convention	3	3	20 000
TOTAL POUR LE PROGRAMME					1 215 000

F. Services liés aux technologies de l'information et des communications

Activités prévues	Réalizations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
1. Migration vers Windows Vista	Disponibilité du réseau garantie, Microsoft arrêtant le service de Windows 2000 à la fin de décembre 2007	Logiciel et formation			40 000
2. Application de Lotus Domino Instant Messaging	Mise en place de la fonction de messagerie instantanée vidéo de Lotus Domino utilisée par le Secrétariat de l'ONU	Mission consultative	1		3 000
3. Achat de nouveaux serveurs permettant une sauvegarde techniquement meilleure et plus efficace des données essentielles du secrétariat	Prolongation de la durée de sauvegarde, qui n'est actuellement que d'un mois	Serveur	3	3	50 000
4. Formation au protocole SOAP (Simple Object Access Protocol) et à l'architecture et aux points de contrôle de Windows Vista	Migration vers Windows Vista, toutes les composantes nécessaires du domaine étant pleinement opérationnelles sans aucun temps mort	Formation			10 000

Activités prévues	Réalizations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
5. Participation à la réunion annuelle, au Siège de l'ONU, du Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications	Alignement de toutes les procédures relatives aux technologies de l'information sur les directives élaborées par le Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications et discussion de l'exécution d'autres projets tels que les procédures E-Assets ou COBIT et de toute autre question relative à l'interopérabilité des systèmes nouvellement mis au point	Mission	1	1	9 000
TOTAL POUR LE PROGRAMME					112 000

G. Services administratifs

Objectif du programme: Le programme «Services administratifs» a pour objet d'aider le Secrétaire exécutif à planifier, mettre en place, coordonner, contrôler et gérer les ressources du secrétariat et de fournir l'appui voulu aux travaux de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires. Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, on cherchera dans ce cadre à faire en sorte que les activités du secrétariat soient gérées de manière efficace et rationnelle conformément aux règles et directives de l'ONU, aux règles de gestion financière prévues au titre de la Convention et aux instructions et mesures administratives pertinentes.

Stratégie: La stratégie suivie au cours de l'exercice 2008-2009 consistera à mettre à niveau le système de comptabilité afin de pouvoir tenir les documents comptables conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et en euros.

Facteurs externes: Le programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions énoncées au chapitre I.C sont réunies.

Activités prévues	Réalisations escomptées	Unité de mesure	Déc. 2008 (cible)	Déc. 2009 (cible)	Montant estimatif des ressources nécessaires (dollars É.-U.)
1. Mise à niveau, modification ou adaptation du système de comptabilité SIG pour l'aligner sur les normes IPSAS et fournir les documents comptables et budgétaires de base en euros	Mise à jour du système de comptabilité afin de le mettre en conformité avec les normes IPSAS et de permettre au secrétariat d'établir les documents comptables en euros	Système de comptabilité achevé et opérationnel	-	1	450 000
2. Former le personnel du secrétariat	Mise à niveau de la formation dispensée au personnel, en particulier pour l'utilisation des logiciels existants ou nouveaux, et organisation de cours de recyclage dans des domaines précis	Cours suivi	5	5	200 000
TOTAL POUR LE PROGRAMME					650 000

III. CONCLUSIONS

11. À sa huitième session, la Conférence des Parties pourrait prendre note des activités qui devront être financées par le Fonds supplémentaire pendant l'exercice biennal 2008-2009 et des estimations concernant les ressources nécessaires. Elle pourrait aussi inviter les Parties ainsi que les gouvernements des États non parties, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales à verser des contributions au Fonds supplémentaire.

Annexe

Textes portant autorisation des activités du secrétariat

On trouvera ci-après une liste des articles de la Convention et des décisions de la Conférence des Parties portant autorisation des activités du secrétariat.

A. Articles de la Convention

- Article 23

B. Articles des annexes concernant la mise en œuvre au niveau régional

- Annexe I: Article 18
- Annexe II: Article 8
- Annexe III: Article 7
- Annexe V: Article 8

C. Décisions de la Conférence des Parties

- Première session de la Conférence des Parties: décisions 1, 2, 3, 9, 11, 12 et 13
- Deuxième session de la Conférence des Parties: décisions 1, 2, 6, 8, 9 et 13
- Troisième session de la Conférence des Parties: décisions 2, 3, 4, 5, 12, 15 et 17
- Quatrième session de la Conférence des Parties: décisions 4, 15 et 18
- Cinquième session de la Conférence des Parties: décisions 1, 4, 8, 9, 11, 15 et 19
- Sixième session de la Conférence des Parties: décisions 1, 2, 3, 4, 5, 8, 12, 13, 19 et 23
- Septième session de la Conférence des Parties: décisions 2, 3, 8, 12, 13, 15, 17, 19 et 23
